10me ANNEE N° 492 PARAIT LE SAMEDI 30 Juin 1894

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'ASSASSINAT du PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La nouvelle de l'assassinat du Président de la République a trouvé tout d'abord nombre d'incrédules. On ne pouvait se représenter qu'il pût se rencontrer un être assez criminel pour frapper M. Carnot, qui par sa correction, sa modestie, son affabilité paraissait avoir désarmé la haine de tous les partis politiques. Qu'on veuille bien se rappeler que M. Carnot n'avait été précisément appelé à la présidence de la République que parce qu'il ne portait ombrage à personne ; sans doute le nom qu'il avait, puis aussi l'intégrité dont il avait eu l'occasion de faire preuve, avaient grandement contribué à son élection, mais s'il l'emporta, ce fut incontestablement parce qu'il paraissait l'homme de la conciliation.

On lui savait grand gré de sa scrupuleuse honnêteté, de sa simplicité, rehaussée, anoblie par une affabilité jamais lassée. Il ne pouvait avoir aucun ennemi. Ceux-là même qui convoitaient sa place, qu'il eût vraisemblablement cédée sans grand regret, étaient les premiers à reconnaître que si, à l'expiration de son mandat, il se portait à nouveau candidat, il ne pouvait guère rencontrer que l'opposition systématique de ceux qui ne veulent pas voir la Présidence de la République transformée par le renouvellement du mandat en une sorte de pouvoir monarchique.

Tenant compte de cette susceptibilité, M. Carnot paraissait disposé à faire connaître, dès la fin de la session, qu'il ne se représenterait pas à la présidence.

Après un exercice du pouvoir, qui l'avait grandi, il se fût contenté d'être un simple citoyen, et nul doute que dans sa retraite volontaire il n'eût par la dignité de sa vie forcé l'admiration de tous.

Mais c'était ne pas compter avec le crime et la folie. M. Carnot n'est plus. Un meurtrier avait apparemment besoin de cette illustre victime pour prouver à ceux qui auraient pu en douter, que l'anarchie implacable n'était pas encore abattue.

L'esprit se perd à essayer de comprendre les mobiles qui ont pu amener un misérable à commettre un aussi abominable forfait.

Le pays entier n'aura qu'un cri de révolte contre les odieux criminels, contre les bandits qui ont déclaré la guerre à la société.

M. Carnot tombe frappé comme un soldat à son poste de combat. Dans notre douleur, ce nous est un devoir de saluer avec respect le cadavre de celui qui fut un honnête homme, qui représenta noblement la République française pendant sept ans !

La France, douloureusement émue, fera à M. Carnot les obsèques, vraiment nationales, qu'il a méritées, et les moins portés à l'attendrissement témoigneront de leurs cuisants regrets.

Puissent surtout les Français ne pas se laisser égarer par le patriotisme et ne pas essayer de faire retomber sur une nation, jadis amie, une responsabilité qui est celle des criminels internationalistes.

Le meurtrier est d'origine italienne, mais, l'assassin du respecté et regretté M. Carnot n'a pas de patrie. Il représente simplement le crime en toute sa hideur.

LA RÉDACTION.

Les Obsèques

Les Obsèques du Président de la République ont été fixées à demain dimanche premier juillet.

La cérémonie religieuse aura lieu à Notre-Dame, et le corps sera inhumé au Panthéon.

Le Conseil des Ministres a décidé que les fonctionnaires et agents de tout ordre porteront le deuil, dans l'exercice de leurs fonctions, pendant trente jours, à dater du 25 juin.

Jusqu'à cette date, les drapeaux des édifices publics doivent rester en berne et cravatés d'un crêpe noir.

SYMPATHIE UNIVERSELLE

Si quelque chose peut adoucir le malheur qui nous a frappé, c'est l'universelle sympathie dont la France est l'objet de la part des peuples, des gouvernements et des souverains.

Le Tzar nous tend fraternellement les deux mains, et il ordonne que la Cour de Russie prenne le deuil.

L'Empereur d'Allemagne a été pour ainsi dire le premier à témoigner à la veuve de M. Carnot sa sympathie, et en des termes d'une simplicité émue qui leur donne un prix tout particulier.

Le Roi d'Italie n'a pas été moins empressé à manifester sa douloureuse impression, et M. Crispi a prononcé devant la Chambre italienne un discours qui honore un homme d'Etat qui s'était montré jusqu'à ce jour notre adversaire acharné.

L'Autriche, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, enfin toutes les puissances de l'Europe ont rivalisé d'empressement pour déplorer l'horrible attentat de Lyon dont le retentissement n'a pas laissé insensibles les gouvernements de la vaste Amérique.

Il y a là une unanimité touchante, faite non seulement pour tempérer l'amertume de notre deuil national, mais pour rassurer ceux qui ont pu craindre un instant que le tragique évènement n'eut des conséquences redoutables au point de vue extérieur.

Ces témoignages spontanés sont à la fois une consolation et une garantie pour la paix européenne.

Élection de M. Casimir Périer

A 3 heures 22 le scrutin est clos.

Il y a eu 851 votant.

A 4 heures, on proclame le résultat du scrutin.

M. CASIMIR PÉRIER a obtenu 485 voix.

Il est élu Président de la République.

Aussitôt après l'élection du successeur de M. Carnot, le Cabinet Dupuy lui a présenté sa démission comme l'exigeaient les convenances et l'usage.

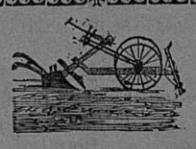

CHOSES AGRICOLES

Le VER de TERRE

Me trouvant assis dans un jardin un peu humide chez un de mes amis, la conversation roulait sur l'action des vers dans la terre végétale, lorsque par hasard nos yeux se portèrent sur une certaine quantité de feuilles provenant d'un arbre dont les branches étaient au-dessus de nos têtes et qui se trouvaient dans une position et dans un état particuliers. Toutes ces feuilles étaient roulées et posées verticalement par leur pointe, et s'enfonçaient dans la terre humide à des profondeurs diverses : cela formait comme autant de petites plantations de feuilles fichées de ci de là sans ordre et s'élevant à des hauteurs différentes. Mon interlocuteur me raconta alors que ce travail était l'œuvre des vers de terre, du vulgaire gros ver rouge. Le ver enterre dans la terre végétale tous les pétales de fleurs qui tombent, au printemps, des arbres fruitiers secoués par le vent, et aussi, plus tard les feuilles. Il opère avec une patience et une habileté que mon ami avait observées et suivies pendant plusieurs heures avec un intérêt croissant. Le ver émergeant de la terre végétale se pose sur le pétale tombé, se roule dessus comme s'il trouvait une certaine volupté à se reposer sur une fleur et à s'imprégner de son parfum ; il l'arrondit par ce mouvement et s'en fait un manteau qui se façonne à l'usage de son corps et s'y retient par les matières visqueuses qu'il secrète, et puis il l'enfonce peu à peu dans la terre et l'enfouit à une certaine profondeur. Pour les pétales de fleurs qui sont légères, ce travail s'exécute assez rapidement Quant aux feuilles, l'opération est plus difficile et plus longue. Elle n'a pas été observée par mon ami dans toutes ses phases : mais il a surpris bien des fois la préparation, et la façon dont est commencé le travail d'enfouissement par la pointe indique bien comment le travail doit se continuer et s'accomplir.

Fallait il croire pour cela que le ver s'approvisionne, qu'il se nourrit directement de fleurs et de feuilles desséchées, qu'il dépose dans une armoire d'hiver ? Je ne le crois pas, sans oser rien affirmer. Je sais qu'en creusant la terre, mon interlocuteur n'a point trouvé de ces réserves et de ces demeures où les vers logeaient leurs provisions et leurs familles.

Pour s'en tenir au fait observé, il est clair que le ver, en exécutant ce travail d'enfouisseur de débris organiques végétaux contribue dans une large mesure à la formation de l'humus, sans lequel la transformation des matières azotées en nitrates ne s'accomplit pas commodément, D'autre part, comme cette créature rudimentaire ne travaille pas vraisemblablement pour rien et sans chercher un profit personnel, je suis porté à croire qu'elle en obtient un avantage considérable au point de vue de l'alimentation. J'ai toujours lu, en effet, que le ver se nourrit de terre qu'il absorbe et rend sans cesse. Cette alimentation, qui lui suffit pour grossir et se multiplier, doit être d'autant plus assimilable qu'elle contient plus de principes azotés. On comprend qu'en engraissant la terre qu'il absorbe par cet apport de feuilles et de fleurs qui se décomposent, le ver se procure un aliment plus riche, plus reconstituant. N'est-il pas vraisemblable aussi que le ver a, comme toute créature, le sentiment du goût, et voire de la gourmandise développé. Je songe à ces repas végétaux que se procurent ces humbles reptiles et qu'ils parfument des fleurs printanières. Qui sait s'ils ne s'invitent pas à dîner de terreau formé de fleurs de prairies, de feuilles de tilleul, ou de brindilles d'orangers ? Qui sait tout au moins s'ils ne célèbrent pas de la sorte leurs repas de fiançailles ?

RUSTIQUE.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

DIGNE

Concours Musical. — A cause de la mort de M. Carnot. Les fête du Concours départemental de musique qui devaient avoir lieu à Digne les 1er et 2 juillet prochain, ont été renvoyées à une date ultérieure par le Comité des fêtes.

Cour d'Assises. — La Cour d'Assises des Basses-Alpes s'est ouverte avant-hier lundi. Après le tirage du jury et la lecture de l'acte d'accusation, il a été procédé à l'auditions des témoins, qui sont très nombreux. L'accusé est un nommé Roux Joseph, dit Baron, maçon né au Luc-en-Divoy (Drôme), âgé de 61 ans, demeurant à Saint-Vincent-de-Noyers, inculpé d'avoir dans la nuit du 5 au 6 octobre dernier, soustrait frauduleusement la somme de 3.850 fr. au préjudice de M. Ernest Jourdan, notaire au dit lieu, se composant en billets de banque et en espéces. L'affaire s'est continuée hier, mardi. M. André, procureur de la République, a soutenu l'accusation, et la défense a été présentée par M. Tartanson, avocat à Digne.

Roux, bénéficiant des circonstances atténuantes, a été condamné à 4 ans de rèclusion et 10 ans de surveillance.

SISTERON

La mort de Carnot. Aussitôt la nouvelle reçue de l'assassinat du Président de la République. Le Maire de Sisteron a adressé la dépêche suivante au Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur — Paris.

« Au nom de la ville de Sisteron, la municipalité républicaine se fait un devoir d'exprimer à M. le Ministre de l'Intérieur, l'expression douloureuse et profonde causée par la nouvelle de l'assassinat du président de la République et le prie de vouloir bien être son interprète auprès de Mme Carnot, lui transmettre ses compliments de condoléances pour la perte irréparable qu'elle vient d'éprouver avec la France Républicaine»

Le Maire de Sisteron.

L. LATIL.

Dès lundi matin, tous les établissements publics ainsi que les habitations de MM. les fonctionnaires ont été munis de drapeaux recouverts de crêpe. Toute notre population, sans distinction de parti, a été unanime à regretter l'odieux assassinat du président de la République.

Mercredi soir, à l'arrivée du télégramme Officiel annoncant le résultat du scrutin du Congrès, l'affiche suivante était apposé sur les murs de la ville :

Sisteronnais !

Les funérailles nationales du premier Citoyen de France, auront lieu au Panthéon le premier juillet.

La France et le monde entier seront, ce jour-là, dans le recueillement le plus profond.

Honneur éternel à la mémoire du président CARNOT.

Citoyens !

Conformément à la Constitution, l'Assemblée Nationale s'est réunie à Versailles, aujourd'hui, pour désigner le premier magistrat du pays.

M. **Casimir Périer**, a été proclamé président de la République Française.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Le Maire,

Louis LATIL.

CONSEIL MUNICIPAL

Funérailles du Président Carnot

Réuni extraordinairement jeudi, le Conseil Municipal de Sisteron, organe des populations républicaines, s'associe unanimement aux sentiments exprimés par M. le Maire à M. le Président du Conseil des Ministres et à Madame Carnot, à l'occasion de l'abominable attentat dont a été victime le Président Carnot.

Décide que la Fête Nationale ne sera pas célébrée cette année.

Décide, en outre, que M. Latil, maire de Sisteron, représentera la population aux funérailles du vénéré Président et déposera une couronne sur son cercueil.

La séance est ensuite levée en signe de deuil.

*

M. Latil est parti pour Paris hier vendredi par le train de 3 heures.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

MM. les Conseillers ont fait parvenir individuellement, et par télégramme, à M. le Président du Conseil des Ministres et à Madame Carnot, leurs sentiments de profondes et respectueuses condoléances.

Orage. — Un violent orage de pluie mêlée de grêle s'est abattue sur le terroir de notre Commune dans l'après midi de jeudi 28. Saccageant les récoltes de fruits et de céréales et faisant litière de blés murs pour la moisson.

A la Villa des fleurs. — Les amateurs et toutes personnes aimant les fleurs et les plantes, trouveront un assortiment de Palmiers, Dattiers, Bananiers, Camélias, Azalées, Daphnés, Œuillets, Primevères de Chine, Rosiers, ainsi qu'un grand assortiment de plantes pour Massifs, Plate-bandes et Bordures, telles que : Géraniums, Zonales et à feuilles de Lierre, Eliotrope, Fuchsia, Agératum bleu d'azure, Verbéna, Reine-Marguerite, Immortelles, Zénias et Sensitives, ainsi que des plantons de *Tomates, Aubergines, Choux-Fleurs* et de *Bruxelle*, etc., etc. Le tout à prix modérés. Pour les voir, s'adresser à la Villa des Fleurs, aux Plantiers, chez M. Henri BOISSAC, Sisteron, qui se charge également de la taille de tous les végétaux, de l'entretien et de la création de jardins.

Avis aux Collectionneurs. — M. Astier Fils, libraire à *Sisteron*, à l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment de **timbres pour collections**, de tous prix et de toutes provenances. Dans la dite collection figurent beaucoup de timbres rares.

Tous les timbres vendus sont garantis absolument authentiques. *Assortiment d'Albums pour le collage des Timbres.*

Piéces Italiennes. — Nous engageons vivement nos lecteurs à verser, *immédiatement*, dans la Caisse du Percepteur, les pièces divisionnaires italiennes dont ils sont détenteurs.

ETAT CIVIL

du 22 au 29 Juin 1894.

NAISSANCES

Tarquin Paul-Valentin.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Blanc Louise-Elisa, épouse Eysseric Félix, 27 ans. — Bontoux Marie-Louise-Léonie, 8 mois. — Bouchet Philippine-Marie, épouse Curnier, 50 ans,

Marché d'Aix

du 29 Juin 1894

Bœufs limousins	1 70	à	» »»
Gris	1 67	à	1 70
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 75	à	» »»
Moutons africains	1 30	à	1 40
Réserve	1 35	à	1 40
Moutons de Gap	1 30	à	1 40
Moutons de Barcelonete	1 30	à	1 40
Métis	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

Attraction

Alors que de l'aimant l'attractive puissance
S'exérce seulement sur le fer et l'acier,
Le savon du Congo, par son exquise essence,
Attire tout à lui dans l'univers entier.
Victor L., au savonnier parisien V. Vaissier.

GRANDE BAISSE

de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND
MARCHAND DE VINS
SISTERON

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS !

GUÉRISON DES MALADIES DE POITRINE et de CONSOMPTION.

Que de plaintes, que de douleurs, que de souffrances endurées par les milliers de malheureux — jeunes gens, hommes jeunes filles ou femmes — atteints de maladie de poitrine ? Afin de prolonger leur exixtence, les soins leur ont été prodigués et, pour les sauver, tout a été tenté, hélas ! sans aucun résultat !

Mais aujourd'hui, il n'en est plus ainsi et si l'espace restreint de cette chronique ne nous permet pas de faire connaitre la féconde et pratique découverte de l'institut Drouet, nous invitons, du moins, nos lecteurs à demander un exemplaire du *Journal de la Phtisiologie*, en écrivant à la direction, 112, boulevard Rochechouart, à Paris.

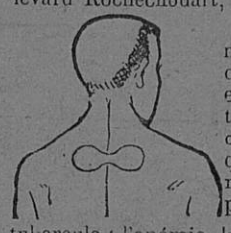

Dans une étude d'une grande clarté cet organe médical, qui est envoyé *gratuitement* à tous ceux qui souffrent ou s'intéressent à quelque malade, cite parmi les affections qui préparent l'invasion du tubercule : l'anémie, la chlorose; les névroses, les excès ou les privations de toute sortes.

Puis rappelant que l'institut Drouet traite avec succès depuis des années, les affections des oreilles, du nez et de la gorge, il établit la corrélation existant entre les maladies pulmonaires et celles du larynx, expliquant ainsi les recherches faites à cet établissement médical. Enfin, il traite de la bienfaisante « médication antiphymique », ayant pour base les applications d'un spécifique d'une puissance merveilleuse qui, sans réaction, sans aucune douleur, sans même irriter la peau, élimine les microbes après avoir diminué leur virulence.

Et la lecture des innonbrables témoignages de reconnaissance publiés par le *Journal de la Phtisiologie*, donner al'espoir à celui qui entoure le malade et par son application rendra la santé et la vie au désespéré.

DERNIÈRE HEURE

« Journal Officiel » du vendredi 29 :

Le Président du Conseil a reçu des membre du Clergé, des fonctionnaires de tout ordre, des Municipalités et des corps élus, de la part d'associations, de délégations et notabilités françaises et étrangères, de nombreux télégrammes de condoléances à l'occasion de l'assassinat de M. le Président de la République.

Dans l'impossibilité matérielle de répondre immédiatement à tous les signataires de ces sympathiques adresses, M. le Président du Conseil touché de la spontanéité de ces manifestations, exprime à leurs auteurs tous ses remerciements au nom du Gouvernement de la République.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 27 Juin 1894.

Les dispositions du marché s'accentuent dans le sens de la hausse. On escompte l'election de Casimir-Périer que l'on considére à tort où à raison comme probable et favorable aux intérét financiers. Le 3 o|o monte à 100.70, le 3 1|2 à 107.17.

L'Italien modèle son attitude snr celle des rentes françaises et passe à 79.22.

Calmé absolu sur le marché des Sociétés de Crédit.

Le Crédit foncier est tenu 957.50. Les opérations sur les obligations n'ont rien perdu de leur importance.

Le comptoir National d'Escompte qui vient de présenter un excellent bilan se traite à 508.75.

Le Crédit Lyonnais finit à 737.50.

La Société générale s'échange à 456 50.

L'échange des obligations de la Banque Centrale du Cré it foncier de Russie contre de la Rente Russe 3 o|o se produit dans des bonnes Conditions. Les porteurs ont compris qu'ils n'ont pas hésiter ; ils doivent accepter une conversion qui leur donne l'équivalant en capital de leurs titres actuels et. en outre une sécurité absolue.

On cote 553.75 sur l'action de la Compagnie d'Exploitation des chemins Orientaux. Ce titre libéré de 400 fr. a donné 25 fr. de dividende pour 1890. 25 fr. pour 1895. 26 fr. pour 1892. et 25 fr. pour 1893. soit plus de 6 o|o du capital versé.

L'action Bonnard-Bidault s'incrit à 145.

L'obligation des chemins Economiques cloture à 411.50.

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10.

ÉTUDE
de
Me CHARLES BONTOUX, avocat
avoué, licencié en droit
Successeur de Me CHARNIER
à Sisteron, (Basses-Alpes).

VENTE

Par Expropriation

Il sera procédé le mardi vingt-quatre juillet prochain, *à deux heures de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, au Palais de Justice de la dite Ville, à la* **Vente aux Enchères Publiques,** *des immeubles ci-après désignés, situés sur la commune de* VENTEROL, *canton de Turriers, arrondissement de* SISTERON.

PREMIER LOT

1· Propriété en nature de vague et labour, appelée le Forest, numéro 534 de la section A, confrontant : du midi, Couleur Jacques ; du couchant, chemin ;

2· Maison d'habitation, appelée l'Ecurie, un bâtiment rural appelé les Abrachys, propriété appelée l'Aire, numéros 540, 539 et 541 de la section A, confrontant : du midi, chemin ; du couchant, Couleur Jacques ;

3· Maison d'habitation, appelée les Abrachys, autre maison du même nom, propriété labourable appelée les Abrachys, le tiers d'un four à cuire le pain, numéros 545, 545, 544, 544, 544 bis et 542 de la section A du plan, confrontant : du midi, Abrachy Constantin ; des autres côtés, chemins ;

4· Aire appelée le Fouent, numéro 536, confrontant : du nord et midi, Couleur Jacques ; du couchant, chemin ;

5· Propriété appelée le Prayon et la Foüent, numéros 557 p. 558 p. et 533, confrontant : du levant, Couleur Jacques ; du couchant, chemin ; du nord, Gontard ; le tout d'une contenance totale de soixante-quatre ares, soixante-cinq centiares.

Mise à Prix : Cinquante francs,
ci . . . . . 50 francs.

DEUXIEME LOT

Labour et pré, appelé Dessous Chemin, d'une contenance de dix-neuf ares, soixante-cinq centiares, numéros 502 p. et 503 de la section A, confrontant : du levant, chemin ; du couchant, ravin et du midi, Touche.

Mise à Prix : Dix francs,
ci . . . . . 10 francs.

TROISIÈME LOT

Labour et pré, appelé Aco-de-Marie, d'une contenance de trente-huit ares, cinquante-huit centiares, numéros 508, 509, 510, 511 et 516 de la section A, confrontant : du levant, chemin ; du couchant, Gontard et ravin.

Mise à Prix : Trente francs,
ci . . . . . 30 francs.

QUATRIÈME LOT

Labour, vague et vigne, appelé Bousquets, l'Ubach, l'Adrech, Champ de l'Aire et Champ Tourniaire, numéros 551, 552, 556, 554 et 555 de la section A, confrontant : du levant, Couleur Jacques ; du couchant, le même et du midi, le communal, d'une contenance de treize ares, quarante centiares.

Mise à Prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 francs.

CINQUIÈME LOT

Labour et vague appelé la Garigue, Grand Champ et le Serre, d'une contenance de un hectare, trente-cinq ares, dix centiares, numéros 606, 599, 600, 603, 604, 605, 609, 601, 602 et 608 de la section A, confrontant : du levant, le communal ; du midi et du couchant, Couleur Jacques.

Mise à Prix : Vingt francs,
ci . . . . . 20 francs.

SIXIÉME LOT

1· Labour et vague, appelé Champon, confrontant : du levant et couchant, Couleur Jacques ; du midi, le communal, numéros 620, 621, 622, et 623 de la section A.

2. Labour, vague et bois taillis, appelé les Bousquets et Combe des Abrachys, confrontant : du levant, et couchant, Couleur Jacques ; du

© VILLE DE SISTERON

midi, le communal, numéros 615 et 617 de la section A, d'une contenance de quatre-vingt-un ares, dix centiares.

Mise á Prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 francs.

SEPTIÉME LOT

1· Labour appelé l'Espoudière, numéro 627 de la section A, confrontant le communal.

2· Propriété en nature de labour, appelée l'Espéoutière, numéro 497 de la section A, confrontant le communal, d'une contenance de vingt ares, trente centiares.

Mise á prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 francs.

HUITIÉME LOT

Labour et vague appelé Fouent du Lauze et Clot de Roustelle, numéros 684 et 683 de la section A, d'une contenance de cinquante-six ares, confrontant : du midi, chemin et du nord, Tourniaire.

Mise à Prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 francs.

NEUVIÉME LOT

1· Vague et bois taillis au lieu dit Fouent dou Lauze, numéro 640 de la section A, confrontant : du midi et couchant, ravin et du nord le communal.

2· Labour appelé Bois de Moutte, numéro 644 de la section A, confrontant : du levant, chemin ; du midi, le communal, d'une contenance de trente-neuf ares, quatre-vingt-dix centiares.

Mise à Prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 francs.

DIXIÉME LOT

Labour, vague et bois taillis, appelé Clot de Roustelle et Clot de Roussette, numéros 712, 713, 714, 710 et 711 de la section A, d'une contenance de deux hectares, quarante-cinq ares, cinquante centiaree, confrontant : du midi, chemin et du couchant, ravin.

Mise à Prix : Cinquante francs.

ci . . . . . 50 francs.

ONZIÉME LOT

Bois taillis, chênes et vignes, appelé Bauchières, d'une contenance de cinquante deux ares, confrontant : du nord, ravin et du couchant Gontard.

Mise à Prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 francs.

DOUZIÈME LOT

Labour, chênes et vignes appelé la Bouissonna, numéros 173, 174 et 175 de la section C, d'une contenance de quarante-quatre ares, quatre-vingts centiares, confrontant : du couchant, chemin et du levant Estangle Gabriel.

Mise à Prix : 20 francs,

ci . . . . . 20 francs.

TREIZIÈME LOT

1· Labour et vague appelé le Plan, numéros 255 et 256 de la section C, confrontant : du midi, chemin et du couchant, Philip Emile.

2· Labour appelé Champ Martin, numéro 265 de la section C, confrontant : du levant, Gontard François et du couchant, Pellenq Ferdinand, d'une contenance de cinquante-huit ares, quatre-vingts centiares.

Mise à Prix : Vingt francs,

ci . . . . . 20 francs.

QUATORZIÈME LOT

Propriété en nature de vague, appelée la Rousse, d'une contenance de quatorze ares, soixante-dix centiares, confrontant : du couchant, ravin et du nord, le communal.

Mise à Prix : Un franc,

ci . . . . . 1 franc.

QUINZIEME LOT

Propriété en nature de terre labourable et vague, appelée la Combe, d'une contenance de onze ares, numéro 658 de la section A, confrontant : du midi, ravin ; du nord, chemin et du couchant, Roustan Joseph.

Mise à Prix : Un franc,

ci . . . . . 1 franc.

SEIZIEME LOT

Partie de propriété en nature de vague, chênes, épars, appelée l'Adroit de Moine, d'une contenance pour la partie saisie, de quatre-vingt-dix-neuf ares, trente-neuf centiares, confrontant : du levant et midi, ravin ; du couchant, le communal.

Mise à Prix : Un franc,

ci . . . . . 1 franc.

DIX-SEPTIEME LOT

Propriété en nature de labour et pré, appelée le Prayon, d'une contenance de dix ares, quatre-vingts centiares, numéros 504 et 505 de la section A, confrontant : du levant, chemin : du couchant, ravin et communal

Mise à Prix : Dix francs,

ci . . . . . 10 francs

DIX-HUITIÉME LOT

Propriété en nature de labour, appelée Serre de Gaudon, d'une contenance de vingt-quatre ares, quatre-vingts-centiares, numéro 496 de la section A, confrontant : du midi, Couleur Jacques et de tous autres côtés, le communal.

Mise à Prix : Cinq francs,

ci . . . . . 5 francs

DIX-NEUVIÉME LOT

Partie de propriété en nature de labour et vague, appelée la Serre, d'une contenance pour la partie saisie, de trente-cinq ares, trente centiares, numéros 577 p et 578 p de la section A, confrontant dans son ensemble : du nord, le ravin ; du couchant, hoirs Philip Etienne et du levant, Tourniaire.

Mise á Prix : Vingt francs,

ci . . . . . 20 francs.

Après l'adjudication de chaque lot, tous ces immeubles pourront être réunis en un seul lot et remis en vente sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ces immeubles ont été saisis réellement á la requête de M. Bousquet Etienne, greffier de justice de paix, demeurant et domicilié à Turriers, ayant pour avoué Me CHARLES BONTOUX.

Contre :

1· Turrel Marin ; 2· Turrel Xavier ; 3· Turrel Joseph, propriétaires cultivateurs, demeurant et domiciliés à Venterol ; 4· Turrel Augustine, épouse Pellegrin ; 5. Jean-Ange Pellegrin, pour assister et autoriser sa femme et tous cas de droit, propriétaires cultivateurs, demeurant et domiciliés ensemble à Valserres (Hautes-Alpes).

Suivant procès-verbal de Boyer, huissier à Turriers, en date du quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le dix mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, volume 41, numéro 5.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris incription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me CHARLES BONTOUX, avoué à Sisteron, constitué pour le créancier poursuivant.

L'avoué poursuivant,
C. BONTOUX.

ETUDE
de
Me L. GASSIER, avocat-avoué
A SISTERON
Successeur de Me ESTAYS

EXTRAIT
d'un Jugement de Divorce

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Sisteron, le 5 juin 1894, enregistré et signifié par exploit de Félix Etienne, huissier-commis, en date du 20 juin 1894, enregistré :

Entre le sieur Roman Marius, propriétaire cultivateur, domicilié et demeurant à Volonne, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Sisteron en date du 3 novembre 1893, demandeur, ayant Me Gassier pour avoué ;

Et Madame Rigaud Victorine, sans profession, épouse du dit sieur Roman, domiciliée de droit chez son mari, et actuellement sans résidence connue, défenderesse défaillante faute d'avoir constitué avoué ;

IL APPERT :

Que le divorce a été prononcé d'entre les époux Roman à la requête et au profit du mari.

POUR EXTRAIT :

Publié conformément à l'article 247 du code civil, en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de première instance de Sisteron, en date du 23 juin 1894, enregistrée, pour faire courir les délais d'opposition à l'égard de Madame Rigaud, le dit jugement n'ayant pu être signifié à sa personne.

L. GASSIER.

DIRECTION GÉNÉRALE
de
L'Enregistrement, des Domaines et du Timbre

VENTE
de
Mobilier de l'État

LE 7 JUILLET PROCHAIN, jour de marché, à deux heures de l'aprés-midi, il sera procédé **sur la Place du Palais de Justice,** *A SISTERON*, par le Receveur des Domaines, A LA VENTE AUX ENCHÈRES ET AU COMPTANT, d'un certain nombre de **Fusils de Chasse**, système Lefaucheux et à piston, et de divers **Engins de Pêche et de Chasse**, confisqués par le *TRIBUNAL DE SISTERON*.

Les adjudicataires paieront en sus du prix, 5 o/o pour frais de Vente.

Le Receveur des Domaines,
RIVIÈRE.

A CEDER
EN VIAGER

1° Une magnifique propriété, sise au Château-d'Entraix, complantée en vigne et amandiers ; joli logement avec jardin et eau en abondance.

2° Une propriété arrosable, sise aux Préaux.

3° Une propriété lab urable sise au Plan-des-Tines.

4° Vaste grenier à foin, rue de l'Évêché.

5° Écurie, cave et grenier à foin, rue Font-Chaude.

6° Une vaste maison, sise aux Quatre-Coins.

Ces immeubles appartiennent à Madame Veuve PELLEGRIN et à Mademoiselle Caroline ROUHIER. S'y adresser pour traiter des conditions.

MUSEE DES FAMILLES, édition populaire illustrée
Sommaire du N° 25 — 21 Juin. 1894.
TROISIÈME ANNÉE

André le Tétard, scènes de la vie des forêts sibériennes par M. Karazine, traduit du russe par Eugène Gothi. *UnCadet de Normandie au XVIIe siècle*, par F. du Boisgobey. — *Les Tamiers*, par Maurice Maindron. — *La plus belle Légende*, par Emile Ceusé. — *Bévue postale, par Jules Fuillemot.* — *Poésies : la mort d'une chanson ; En ménages.* — *Jeux d'esprit.* — *Mosaique : Histoire des superstitions ; Tariétés bibiliographiques ; Histoire du confort.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

Chauves ! Bénissez-Moi !
Grâce à ma merveilleuse
Lotion Pilogène de Mesmer
Il ne tient plus qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux
100.000 FRANCS
seront offerts
à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement
ARRÊT INSTANTANÉ DE LA CHUTE DES CHEVEUX
Repousse certaine, rapide et opulente, même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la *Chlorose*, la *Syphilis*, l'*Accouchement*, et, en général, les maladies aiguës.
Succès aussi complet après l'*Eczéma*, l'*Impétigo*, l'*Acné sébacée*, le *Psoriasis*, le *Pityriasis*, la *Plique*, la *Pélade*, etc.
ENTRETIEN ET BEAUTÉ DE LA CHEVELURE
Prix du flacon : 4 fr.
Envoi contre mandat-poste adressé à
A. LAUGIER, Chimiste
Succr de MESMER
17, rue du Débarcadère, 17, PARIS.

VINS NATURELS
Maison de Confiance
Jean Rulland
SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Rousillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN
ON PORTE A DOMICILE

A VENDRE
UNE MAISON

Composée de trois piéces, située à la Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, où au bureau du journal.

DEMANDEZ Petit Livre
Trésor des Ménages, 60 pages contenant plus de 500 Recettes et Prix courant des matières pour faire soi-même, à **10** centimes le litre et sans frais d'ustensiles, **Cidre** de pommes sèches, **Vin** de raisins secs, **Bière**, et avec économie de 50 0/0, essences et extraits pour fabriquer Cognac, Eau-de-Vie de Marc, Rhum, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bitter, Raspail, Menthe, Chartreuse, Anisette, etc., etc. **Bouquets** pour tous les vins. — ***Produits*** pour guérir toutes les ***maladies*** des ***Vins*** et pour la clarification de tous liquides ; ***Matières premières*** pour ***parfumerie***; **Extrait** de **Fruits** pour colorer les vins de raisins secs, piquettes, etc.; ***Désinfectant*** pour ***futailles***; ***Parfums*** pour ***tabac*** à priser et à fumer et autres utilités de ménage. — **AVIS** à toute personne qui désirerait faire un essai de ***liqueur Chartreuse*** ou toutes autres, nous adresserons ***franco*** par poste, à titre d'échantillon, un flacon pour en faire 2 litres, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et le livre de 60 pages, le tout contre **75** centimes en timbres-poste. Ecrire **C. BRIATTE & Cie**, Chimiste à Prémont (Aisne)

Le gérant : Aug. TURIN.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
MACHINES à DÉCOUPER — TOURS et Accessoires
Fournitures générales pour DÉCOUPAGE
Catalogue illustré (plus de 500 figures) contre 40 centimes.
BICYCLETTES SOIGNÉES, Billes partout
CATALOGUE SPÉCIAL FRANCO
LE MELLE, Breveté S. G. D. G., ***3, Rue de la Fidélité, Paris.***

Maladies du CŒUR
HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE
Traitement et Guérison sans ponctionner le Dr NOBLET
En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et du corps disparaissent complètement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.
Demander l'intéressante brochure accompagnée des attestations ci-joint franco
Toute demande adressée au Dr NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.
Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. Succès constants et certains

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

---

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION
en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER
Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

Gazette des Chasseurs
Directeur : EMILE BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

A CEDER
pour cause de fin de bail
LES
VARIÉTÉS SISTERONNAISES
CAFE-CONCERT
Situé Rue Droite, SISTERON.
MATÉRIEL COMPLET

S'adresser à M. THOME, Directeur.

31me ANNÉE
LE RAILWAY
(Paraissant tous les samedis)
HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER
P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.
DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE
EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tles Pharm. 1/60

AVIS
M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MAGASIN A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal.

Histoire de France
par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs
Payables : 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme en 60 mois

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR
AMELIORER
POTAGES SAUCES RAGOUTS LÉGUMES et toutes sortes de METS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE
PRENEZ DU VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

---

15 Centimes *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* **Tous les Jeudis.**

Journal des Voyages
ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :
BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Amèro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny,** etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des Contrefaçons. Exiger le *vrai Réparateur* TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes

---

JOURNAL DE L'AGRICULTURE
Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine

Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER

Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.

Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.

ON S'ABONNE A PARIS
Chez G. MASSON
120, boulevard Saint-Germain.
Et chez tous les Libraires.

Un an.	20 fr.
Six mois. . . .	11 fr.
Trois mois. . . .	6 fr.

Conseil du Jour — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraichissante que notre Eau de Vals, source « Les Bernardins » prime du journal, mêlée au vin ou aux sirops. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 fr. adressé à l'administration du « Sisteron-Journal ». Les frais de port se payent en plus au moment de la livraison.

Maison fondée à Paris
EN 1786
CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON
Médailles
aux Expositions Universelle de Paris et de Londres

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour DÉCOUPAGE
A. TIERSOT (Breveté S. G. D. G.)
PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS
PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS
USINE à COULOMMIERS
Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles. Machines diverses.
OUTILS de toutes sortes. — BOITES d'OUTILS
le TARIF-ALBUM (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco 65 c.

BICYCLETTES TIERSOT
Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction
Tous accessoires et pièces détachées
TARIF SPÉCIAL SUR DEMAND

Matériaux de Construction
Fournitures Générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS
BARDONNENCHE ET Cie
ENTREPOT : COURS ST-JAUME
SISTERON Basses - Alpes

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Etablissement Thermal DE — Scrofule Glandes Tumeurs
BONJONEAU
Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE
pour le **Commerce étranger, fondée en 1871**, au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *50 Millions de francs*). Cette Banque est représentée à St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

LA BOURSE SANS RISQUES
par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750fr. de BÉNÉFICES avec 152fr.
en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.
par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* **SCIENCES ÉCONOMIQUES** *(2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

Nouveau Journal Financier
28,000 abonnés — Paraît le Dimanche
19, rue de Londres
PARIS

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi *franco* d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE
Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs
Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste

Le N° **10c**
En Vente
Paris, Lyon Toulouse, Amiens Bordeaux, Rouen

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON